PUBLIÉ LE 27/10/2025 - MIS À JOUR LE 28/10/2025

# Décision n° 2025-74 du 27/10/2025 - Désignation d’un expert externe ponctuel (PIOTTO Estelle)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - EXPERTISE : NOMINATIONS EXPERTS PONCTUELS

Le Directeur du « GIS EPI-PHARE » ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

Décide

**Article 1er**
Mme PIOTTO Estelle est désignée expert externe ponctuel auprès de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu’au 31 décembre 2026.

**Article 2**
La présente décision sera publiée sur le site Internet de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 27 octobre 2025

Pr Mahmoud ZUREIL

Directeur du GIS EPI-PHARE
Epidémiologie des produits de santé
ANSM-CNAM